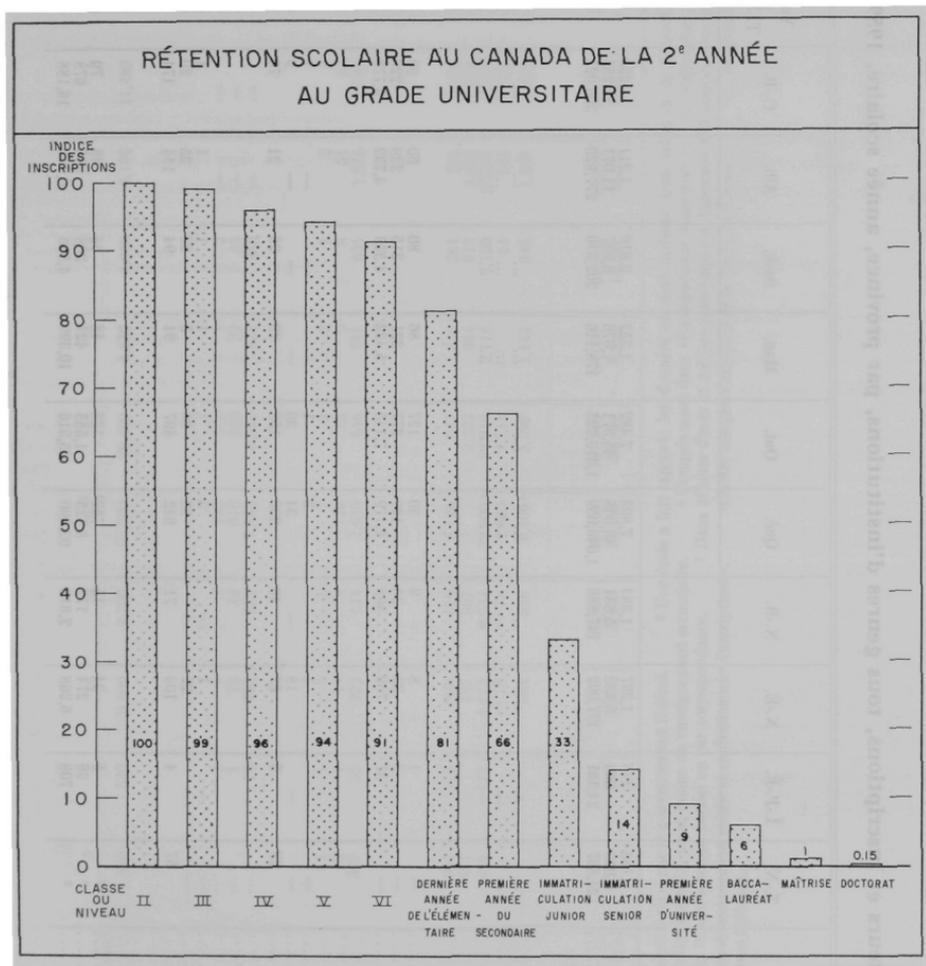


Les écoles fédérales comprennent celles des Indiens, celles des Territoires du Nord-Ouest et celles d'outre-mer pour les enfants des militaires ou de leurs familles. Les cours du soir sont donnés par les écoles publiques,—habituellement subventionnées par la province,—par les écoles privées, les universités ou collèges ou par d'autres organismes.



Le tableau 1 indique le nombre d'écoles, d'instituteurs et d'inscriptions pour tous les genres d'institutions, selon la province, pour l'année scolaire 1959-1960. Tous les genres d'institutions ont vu les inscriptions augmenter. L'augmentation s'est d'abord fait sentir au niveau élémentaire, quelque six ans, après l'avance marquée par la natalité durant les années de guerre. Environ huit ans plus tard encore les enfants nés durant la guerre entraient à l'école secondaire et, après un autre quatre ans, à l'université. Le nombre des instituteurs est étroitement lié à celui des inscriptions, bien que la tendance soit aux classes plus nombreuses. D'autre part, le nombre d'écoles est demeuré presque constant, l'augmentation due à la construction d'écoles neuves et plus grandes dans les villes étant contrebalancée par la fermeture de plusieurs écoles rurales d'une seule classe.